



**Lettre d'actualité n°23**  
Commune de Plan-les-Ouates  
Vendredi 31 juillet 2020

**L'évènement**



## Une Fête nationale particulière

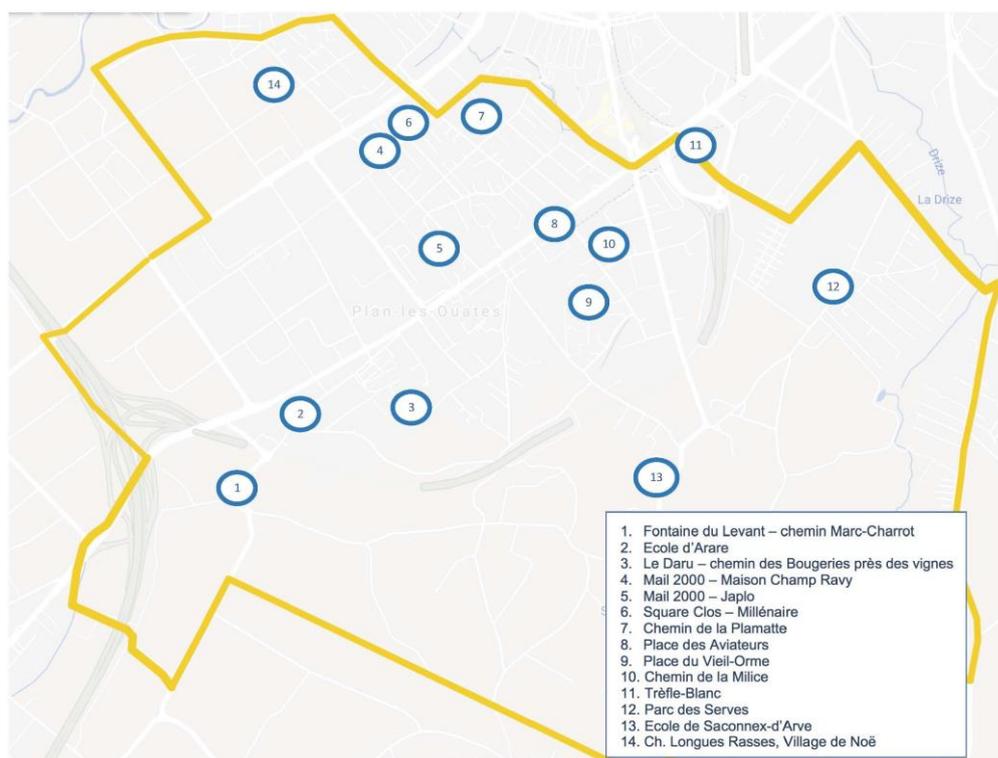
Les restrictions liées à la pandémie ne permettent pas une commémoration officielle de la Fête nationale comme à l'accoutumée. Des tables, bancs et tentes seront toutefois mis à disposition dans les hameaux et différents secteurs de la Commune.

Détails

Fête nationale, le 1er août 2020

### Dans les hameaux et quartiers de la Commune

En raison des restrictions liées à la pandémie, qui ne permettent pas une commémoration officielle de la Fête nationale comme à l'accoutumée, les autorités communales ont souhaité mettre à la disposition des habitants des tables, bancs et tente dans les hameaux et différents secteurs de la Commune pour permettre aux citoyens de se réunir en respectant les consignes sanitaires en vigueur.



Il est précisé que l'utilisation de ce matériel est sous la seule responsabilité des utilisateurs.

### Hymne national

Rendez-vous à 22h00 pour chanter, en commun, chacun dans sa région l'Hymne national.

Envoyez vos vidéos ou leurs liens à l'adresse [info@plan-les-ouates.ch](mailto:info@plan-les-ouates.ch).

Une sélection de ces dernières sera mise en ligne sur la page Facebook de la Commune.

### Consignes de sécurité

La Commune vous demande de ne pas faire de feux de joie, ni de tirer des feux d'artifice et des fusées.

### Discours

Les allocutions des autorités communales sont accessibles ici: <https://www.plan-les-ouates.ch/actualites/fete-nationale>

## Dernières nouvelles

### Nouveaux courts de tennis aux Cherpines

Cinq nouveaux courts: les amateurs de tennis peuvent se réjouir des infrastructures qui seront inaugurées le 22 août prochain au centre sportif des Cherpines.

#### Précisions

**Trois courts en résine acrylique et deux courts en terre battue synthétique : les amateurs de tennis ne peuvent que se réjouir des nouvelles infrastructures qui seront inaugurées le 22 août prochain au centre sportif des Cherpines.**

Venez nombreux le 22 août prochain au centre sportif des Cherpines ! L'inauguration officielle des nouveaux courts de tennis provisoires sera suivie de diverses festivités dès 15h (voir le programme détaillé ci-dessous).

Ces nouvelles infrastructures aux Cherpines sont composées de trois courts de tennis en résine acrylique « Pro Tour » et de deux courts en terre battue synthétique « Smashcourt ». Les trois terrains en résine seront couverts par une bulle pendant l'hiver afin d'offrir les meilleures conditions possibles pour l'école de tennis et pour les membres du Tennis Club de Plan-les-Ouates. A noter que pour profiter de ces nouvelles installations, il est nécessaire de s'inscrire au préalable au Tennis Club de Plan-les-Ouates <http://www.tcplo.ch/>

Ces nouveaux courts de tennis viennent remplacer les anciens. En effet, l'arrivée du tram à Plan-les-Ouates va amputer le tennis actuel de 3 des 5 courts dès 2021. Quant au reste de l'infrastructure, il sera détruit lors de la construction du quartier du Rolliet

dès 2022. Le grand projet des Cherpines prévoit la construction d'un centre dédié au tennis. Mais, en attendant la réalisation de ce projet, la Commune devait offrir des nouvelles installations au Tennis Club de Plan-les-Ouates afin qu'il puisse continuer à développer ses activités et participer à la promotion du sport sur la Commune.

### **Programme du 22 août 2020 au centre sportif des Cherpines :**

Dès 15h animations sur les courts

À 18h30 partie officielle

Dès 19h apéritif officiel

Dès 19h30 repas

Dès 21h30 DJ sous une des tentes

Le Tennis Club de Plan-les-Ouates organisera des grillades et une vente de boissons.

Le repas du soir est sur inscription uniquement. Les personnes souhaitant y participer doivent réserver leur place avant le 16 août en prenant contact avec le TC PLO :

[info@tcplo.ch](mailto:info@tcplo.ch)

## **Je glisse et je pique-nique!**

La glissade géante et le pique-nique villageois permettront à nouveau de réunir les habitants de Plan-les-Ouates à la fin de l'été sur la Butte.

### **Informations**

**La glissade géante et le pique-nique villageois permettront à nouveau de réunir les habitants de Plan-les-Ouates à la fin de l'été sur la Butte.**

La glissade géante et le pique-nique villageois sont deux rendez-vous de convivialité importants pour les habitants de la Commune. Ils auront lieu tous les deux sur la Butte.

La glissade géante, qui consiste en un tobogan gonflable d'environ 60 mètres de long, accueillera le public dès le jeudi 20 août, de 15h à 18h. L'opération sera répétée les vendredi 21 et samedi 22 août aux mêmes horaires. Si cette animation est ouverte à toutes et à tous, les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure.

La glissade géante coïncidera avec le pique-nique villageois le samedi 22 août, un moment désormais traditionnel qui permet de rencontrer des gens et de passer un bon moment, tout en marquant la fin de l'été. L'ensemble des habitantes et habitants de la Commune sont invités à apporter leur pique-nique et leur bonne humeur sur la Butte de 15h à 21h. Des animations musicales, comme la fanfare « Les Canards des Croupettes », ainsi qu'une grande roue, marqueront cet évènement. Des animations spéciales pour les adolescents sont également prévues. Pour finir, des associations locales telles que les Blés d'Or, REAGIR ou Dituria seront présentes avec des stands pour faire connaître leurs activités sur le territoire de la Commune.

Les deux évènements, la glissade et le pique-nique, sont organisés par le Service de l'action sociale et de la jeunesse en collaboration avec le Locados et les travailleurs

sociaux hors-murs. En raison de la situation de pandémie, chaque participant devra donner son identité et ses coordonnées à l'entrée. Un dispositif de prévention sanitaire sera également mis en place.



## L'actualité des services

### Construction

#### Fermetures à l'essai pérennisées

Les fermetures à l'essai à la circulation motorisée ont été pérennisées dans le quartier situé dans le triangle route de Saint-Julien, autoroute de contournement et route des Chevaliers-de-Malte. Des panneaux définitifs seront posés dans le courant du mois d'août.

#### Détails

Après avoir consulté les riverains du secteur sur les fermetures à l'essai de ces voiries, les autorités communales ont souhaité les pérenniser en y apportant quelques modifications. L'arrêté de circulation relatif à ces fermetures définitives est entré en force dans le courant du mois de juillet, celui-ci n'ayant pas fait l'objet d'un recours.

## **Les panneaux définitifs seront donc posés pour la rentrée scolaire prochaine.**

Pour rappel, ces fermetures visent à limiter les nuisances dans ce quartier en supprimant le trafic de transit en heures de pointe du matin et du soir.

Une séance publique a été organisée en octobre 2019 par les autorités communales afin de communiquer le bilan des fermetures à l'essai et de débattre de leur pérennisation avec les habitants. Les remarques et propositions qui y ont été faites ont été prises en considération en vue de la décision du Conseil administratif sur la suite à donner à ces mesures. Sur cette base, il a été décidé de pérenniser ces fermetures en y apportant toutefois quelques modifications (voir ci-après).

Concrètement, comme indiqué dans le schéma ci-dessous, les restrictions de circulation définitives sont les suivantes :

- Le matin, de 6h30 à 9h00, dans le sens « entrée de ville » (flèches rouges)
  - Route de Bardonnex, du giratoire de la Châtière à l'entrée du hameau d'Arare-Dessous
  - Chemin de la Vironde, du chemin de Maronsy au Pont-des-Vaulx
  - Chemin de la Dérupe, du chemin de Maronsy au chemin des Brulaz (mesure déjà existante)
  - Chemin des Brulaz, du chemin de Maronsy au Pont-des-Vaulx
  - Chemin des Vaulx, de la route des Chevaliers-de-Malte au chemin de la Butte
  
- Le soir, de 16h00 à 19h00, dans le sens « sortie de ville » (flèches violettes) :
  - Route de Bardonnex, de la sortie du hameau d'Arare-Dessous au giratoire de la Châtière
  - Chemin des Vaulx, du chemin de la Butte à la route des Chevaliers-de-Malte
  - Du chemin des Vaulx aux chemins de la Vironde et des Brulaz (franchissement interdit)

Ces mesures de circulation ne seront valables que du lundi au vendredi. Par ailleurs, les cycles, les livraisons, les services communaux, le trafic agricole et les services d'entretien de l'autoroute ne seront pas concernés par ces interdictions de circuler ou obligations de tourner.

Les modifications apportées par rapport aux fermetures à l'essai, suite aux remarques émises par courrier ou lors de la séance publique, sont les suivantes:

- Il sera ainsi possible de quitter le secteur le matin et d'y rentrer le soir.
- Le matin, dans le secteur du Pont-des-Vaulx, la signalisation sera rendue plus compréhensible pour les usagers avec des interdictions de circuler plutôt que des obligations de tourner.
- Il sera possible de circuler sur le chemin de la Vironde entre 6h30 et 9h00 pour les personnes devant déposer des écoliers à l'école du Pré-du-Camp (sur présentation du courrier de la Commune qui leur sera prochainement adressé), ainsi que pour les sociétés de transport de personnes en situation de handicap se rendant dans des institutions sises au chemin de la Butte.

En raison du COVID-19, la publication de l'arrêté de circulation dans la Feuille d'Avis Officiel a été décalée de mars à fin mai 2020, ce qui a engendré un report de la mise en œuvre des fermetures définitives, prévue initialement en avril 2020.

L'arrêté de circulation relatif à ces fermetures définitives est entré en force dans le courant du mois de juillet, celui-ci n'ayant pas fait l'objet d'un recours.

Dès lors, les panneaux définitifs vont pouvoir être posés dans le courant du mois d'août pour que ces fermetures soient effectives dès la rentrée scolaire prochaine.



## Social

### Cours de français au parc

Venez suivre gratuitement des cours de français du 10 au 21 août!  
Ils ont lieu de 9h30 à 11h du lundi au vendredi sur le Mail 2000,  
devant l'école de Champ Joly CM.

[En savoir plus](#)

**Venez suivre gratuitement des cours de français en plein air du 10 au 21 août!**

Les cours ont lieu tous les matins du lundi au vendredi, du 10 au 21 août, de 9h30 à 11h00,  
sur le Mail 2000 - devant l'école de Champ Joly CM.

Les cours sont :

- Ouverts à toutes et à tous, quel que soit le niveau
- Gratuits et sans inscription

Des animations pour les enfants sont prévues pendant les cours. En cas de pluie, les cours seront donnés sous le préau couvert de l'école de Champ Joly CM.

# Cours de français *au parc!*

Tous les matins du lundi au vendredi  
du 10 au 21 août 2020, de 9h30 à 11h00  
sur le Mail 2000, devant l'école Champ Joly CM

- Ouvert à toutes et tous, quel que soit votre niveau
- Gratuit et sans inscription
- Animations pour les enfants pendant les cours
- En cas de pluie, repli sous le prau couvert de l'école Champ Joly CM



Pour plus d'informations : Service de l'action sociale et de la jeunesse, 5 route des Chevaliers-de-Malte, social@plan-les-ouates.ch, 022 884 69 60

# Cours de français *au parc!*

## Police

### Nuisances sonores

La police municipale rappelle les règles en vigueur concernant le

bruit de voisinage.

## Informations

### Règles concernant le bruit de voisinage

Les règles concernant le bruit de voisinage sont tirées du droit en vigueur à Genève (Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques - RSTP) ; si nécessaire, le bailleur est libre d'établir des clauses supplémentaires, voire des horaires nocturnes plus restrictifs.

#### Bruits excessifs:

Conformément à la loi, les bruits excessifs (c'est-à-dire dépassant les usages généralement admis) sont interdits à toute heure dans l'immeuble.

#### Bruits nocturnes ou en dehors des jours ouvrables:

De nuit, chacun doit s'abstenir de provoquer des bruits pouvant troubler le repos des habitants. Les cris, vociférations, appels, sonneries et claquements de porte notamment, ainsi que tous les bruits pouvant être évités (travaux de bricolage, ménage, etc.) sont interdits entre 21h et 7h. Ces restrictions s'appliquent également aux dimanches et aux jours fériés.

#### Niveaux autorisés

La loi ne prévoit pas de seuil défini pour identifier un bruit excessif. En revanche, des situations pour lesquelles le bruit n'est pas évitable sont admises.

Voici quelques exemples :

Bruit admissible	Bruit excessif
Cris d'un bébé	Sauts des enfants sur le plancher
Déménagement, montage de meubles ponctuel pendant les jours ouvrables entre 7h et 21h	Déplacements persistants des meubles sans précautions
Aspirateur pendant la journée	Ménage pendant les heures nocturnes
Leçon de chant ou de musique pour un usage non professionnel pendant la journée	Musique amplifiée traversant les cloisons
Travaux de bricolage ponctuels les jours ouvrables entre 7h et 21h	Travaux de bricolage et bruits, même ponctuels, entre 21h et 7h ou les dimanches et jours fériés
Bruits inhérents aux tuyauteries pendant la journée	Bains pendant les heures nocturnes



# Sport

## Découvrir les casiers BoxUp

Du matériel de sport et de loisir accessible gratuitement à toutes et tous? C'est désormais possible au stade des Cherpines, grâce aux nouveaux casiers BoxUp.

### Précisions

#### Matériel de sport et de loisir accessible gratuitement à toutes et tous

A partir du mois d'août la population pourra accéder gratuitement à de l'équipement sportif de manière simple et sécurisée au stade des Cherpines.

#### Les casiers BoxUp comment ça marche ?

##### 1. Télécharger l'application

Les nouveaux utilisateurs s'enregistrent sur l'application BoxUp disponible sur l'App Store et Google Play.

##### 2. Choisir l'activité

Les utilisateurs sélectionnent l'objet de leur choix disponible dans la station BoxUp qui se trouve à proximité.

- Casier 1: Ballons Volley
- Casier 2: Kit de Slackline
- Casier 3: Raquettes de badminton
- Casier 4: Fitness ->TRX + Pushup Bars + Battle Rope + Bandes élastique
- Casier 5: Fitness -> Haltères + Rouleau en mousse + Corde à sauter + Bandes élastique
- Casier 6: Ballons de Football et de Rugby

##### 3. Profiter de faire du sport

Le matériel est mis à disposition de la population gratuitement en respectant les conditions d'utilisation.

##### 4. Retourner le matériel

L'activité se termine en prenant une photo du matériel remis dans le casier à travers la vitre transparente

<https://box-up.ch/fr/>



## Et encore...

### **Participez au défi Cyclomania**

Du 1er au 30 septembre prochain, les Communes de Plan-les-Ouates, Confignon, Bernex et Perly-Certoux participeront au défi Cyclomania organisé par Pro Vélo Suisse. Objectif: promouvoir l'utilisation du vélo auprès de la population et identifier les itinéraires empruntés par les cyclistes de la région.

[En savoir plus](#)

<https://www.cyclomania.ch/fr>



## L'agenda communal

<https://www.plan-les-ouates.ch/agenda>